

La recyclerie-ressourcerie-: le développement durable par le réemploi

Enraciner le développement durable dans l'esprit d'une économie solidaire via le développement d'une nouvelle filière économique-: c'est la plus-value des recycleries-ressourceries qui, en valorisant les déchets par le réemploi, assurent sur tout le territoire une mission de gestion et de prévention des déchets.

par Sylvie Chappelet,

Responsable du réseau Recycleries-ressourceries ()*

La ressourcerie

La recyclerie/ressourcerie a pour objet la valorisation des déchets encombrants des ménages, intégrant le traitement par réemploi.

Elle gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire.

Au quotidien, elle donne priorité à la réduction, au réemploi

puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement.

Elle met en œuvre des modes de collecte des déchets qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réemploi/réutilisation puis recyclage.

Issue de l'économie solidaire et acteur du développement local, elle tisse de nombreux partenariats, crée des emplois durables, privilégie le service à la population et est attentive à la qualification et à l'épanouissement de ses salariés.

Ainsi, la recyclerie/ressourcerie assure une mission de gestion des déchets (collecte, valorisation, vente) et de prévention des déchets (sensibilisation, réemploi). Elle développe ses activités dans le respect de la Charte des recycleries & ressourceries.

Des termes protégés pour un développement harmonieux

Afin de favoriser un développement harmonieux des opérateurs dans le respect de la Charte des recycleries & res-

sourceries, des critères ont été définis avec l'Ademe pour une meilleure lisibilité et les termes «-recyclerie-» et «-ressourcerie-», en accord avec le Réseau des ressourceries du Québec, ont fait l'objet d'une protection auprès de l'INPI.

En effet, historiquement le terme «-recyclerie-» a été défini en France et le terme « ressourcerie-» au Québec. Le partenariat entre les réseaux français et québécois a permis d'harmoniser les approches dans un cadre international afin d'envisager le partage des termes avec d'autres organisations reconnues et partageant les mêmes valeurs, comme par exemple le réseau *Ressources* de Belgique.

Ainsi, seuls les opérateurs respectant le cahier des charges peuvent prétendre utiliser les termes recyclerie ou ressourcerie.

Activités

S'adossant à la déchetterie, qui est un lieu d'apport volontaire, d'orientation vers les filières de valorisation adaptées et de conditionnement des matières à recycler ou traiter, la ressourcerie met en place:

- ✓-un service de collecte des déchets «-encombrants ménagers-» ou «-industriels banals-», en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réemploi;

- ✓-des ateliers spécialisés, chargés du tri, du contrôle, du nettoyage, éventuellement de la réparation de ces objets, afin de leur rendre toute leur valeur;
- le démontage des objets non réutilisables afin

La réparation, outil de la prévention des déchets. Ici la facture de remise en état d'une bicyclette (1931).

Au lieu de la benne à ferrailles de la déchetterie, le vélo peut se retrouver dans le magasin de vente de la recyclerie.

de les conditionner pour qu'ils soient traités ou recyclés dans les filières adéquates;

- ✓-un espace pour la revente des objets qui constitue l'aboutissement de la filière réemploi et permet d'assurer une part

de ressources propres, garantes de la pérennité des postes de valorisation;

- ✓-une activité transversale de sensibilisation à l'environnement, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente des produits réemployables, des

jeunes générations mais aussi auprès de tous les habitants, concernés en tant que citoyens et consommateurs aux problèmes d'environnement et de gestion des déchets.

Ses finalités

Au niveau de l'environnement-:

- ✓ le changement des comportements individuels et collectifs,

- ✓-l'augmentation du taux de valorisation des déchets,

R. Guillet

- ✓-la minimisation des déchets mis en décharge ou incinérés,

- ✓-la préservation des milieux et ressources naturelles.

Au niveau économique-:

- ✓-la transformation de déchets en ressources,

- ✓-la maîtrise des coûts de traitement,

- ✓-la redistribution des richesses produites,

- ✓-le développement d'activités et de services de proximité,

- ✓-la création d'emplois durables.

Au niveau social-:

- ✓-la création d'activités et d'emplois durables sur un territoire,

- ✓-le tissage de partenariats multiples, la participation à la vie locale et au développement du territoire,
- ✓-la transparence et la participation des citoyens au dispositif,
- ✓-l'intégration de personnes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la vie économique,
- ✓-la valorisation et la qualification des métiers de l'environnement.

L'action des recycleries & ressourceries se situe au cœur de la problématique du développement local et durable des territoires, en ayant des impacts positifs sur la préservation des ressources naturelles, l'équité sociale et une efficacité économique globale.

Statuts

Le statut est davantage lié aux origines du projet et des porteurs plutôt qu'à l'activité qui n'interdit aucun statut, tant que les critères de l'économie sociale sont bien respectés, notamment le principe démocratique (1 homme-1 voix) et l'objectif de services et non de profit. Il s'agit plus souvent d'entreprises de personnes plutôt que de capitaux.

Les statuts les plus fréquemment rencontrés de type associatif. Il existe aussi des régies ou encore des Epic (Etablissement public à caractère industriel et commercial). Des projets à l'étude envisagent l'agrément de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif), statut qui permet à la fois d'apporter les capitaux nécessaires, de respecter le principe démocratique 1 homme = 1 voix, et d'associer salariés et usagers aux décisions.

Historique

Recevoir des déchets et les transformer en ressources nouvelles permet de passer de la notion de déchet à celle d'une consommation responsable et de ne pas cantonner les «-bonnes actions-» à des actions curatives, comme le recyclage.

Les premières initiatives remontent à une vingtaine d'années, portées par des groupes de citoyens désireux de lutter contre des gaspillages et d'agir ainsi pour l'environnement et la solidarité. Petit à petit, leurs démarches se sont professionnalisées, et leurs intérêts multiples pour le territoire ont été mieux perçus, jusqu'à devenir un enjeu pour le développement territorial et une illustration concrète des principes du développement durable. En 2000, grâce au soutien apporté en régions Nord-Pas

de Calais et Picardie par les délégations de l'Ademe et des conseils régionaux et généraux, ces initiatives ont pu se rassembler au sein du Réseau des recycleries & ressourceries, qui réunit aujourd'hui sur toute la France, une vingtaine de structures, dont certaines n'ont vu le jour que récemment ou sont en phase de démarrage.

Le réseau des recycleries & ressourceries

Il a entre autres pour missions de :

- ✓-rassembler les recycleries & ressourceries,
- ✓-promouvoir et faire valoir les plus-values environnementales, économiques, et sociales des recycleries & ressourceries,
- ✓-aider à la création de nouvelles recycleries ou ressourceries,
- ✓-mettre en place des actions visant à consolider et professionnaliser les recycleries & ressourceries.

Ressourceries et prévention de la production de déchets

Le réemploi

Le réemploi, la réutilisation sont des opérations de traitement des déchets qui permettent de retarder le moment où l'objet rejoindra, au mieux, les filières de recyclage, au pire d'élimination.

Mais cette opération ne vise pas simplement à retarder ce moment, elle contribue concrètement à l'évitement du déchet par le non achat d'un produit neuf d'usage équivalent, qui lui aussi devrait aboutir tôt ou tard à une élimination.

Prenons un exemple concret. Monsieur Pomme a besoin d'un peu de peinture pour repeindre le portillon d'entrée de son jardin. Madame Abricot a besoin d'un peu de peinture pour repeindre la cage de son canari. 1^{re} option-: M. Pomme et Mme Abricot achètent chacun un pot de peinture d'un litre, en utilisent la moitié et évacuent le pot encore à moitié plein dans leur déchetterie.

Bilan-: 2 litres de peinture fabriqués, 1 litre utilisé, 1 litre de peinture à traiter.

2^e option-: M. Pomme achète un litre de peinture, en uti-

lise la moitié et confie ce qui reste à la ressourcerie. Mme Abricot achète un pot à demi rempli dans une ressourcerie, ce qui correspond juste à ses besoins.

Bilan-: 1 litre fabriqué, 1 litre utilisé, un pot vide à éliminer.

Avec l'argent économisé, Mme Abricot va au cinéma (peu de déchets générés), c'est-à-dire qu'elle réinjecte son pouvoir d'achat dans des activités économiques moins génératrices de déchets.

On peut préciser que la vraie prévention aurait consisté pour chacun à acheter un demi-litre de peinture-; en réalité, on ne sait pas à l'avance ce qu'il faudra exactement, et on préfère prendre le pot le plus gros. Certains magasins proposent d'ailleurs de prendre plusieurs pots de petite taille plutôt qu'un gros, et de rame-

ner les éventuels pots neufs excédentaires-: c'est aussi acte de prévention!

Le réemploi, la réutilisation sont des opérations qui préviennent la production de déchets et qui peuvent avoir lieu-:

Avant que le déchet ne soit produit-:

✓-à la maison, c'est ce que l'on fait chaque fois que l'on lave et range la vaisselle pour s'en resservir le lendemain,

✓-entre particuliers-: bourses aux livres scolaires à la rentrée des classes...

Après que le déchet soit produit (destiné à l'abandon), mais pas

encore pris en charge par la collectivité-:

✓-à la maison-: des vêtements qui deviennent chiffons et évitent l'achat de dépoussiérants en lingettes....,

Quelques chiffres en 2004-:

19 membres

25 sites

400 salariés

15 800 tonnes de déchets pris en charge

12 100 tonnes valorisées par réemploi et recyclage

420 actions de sensibilisation

687 000 habitants desservis

L'action de la ressourcerie présente l'avantage de rendre concret et compréhensible pour tous la gestion des déchets et la prévention, qui sont souvent des domaines très techniques et peu accessibles au grand public-: c'est une bonne manière de faire toucher du doigt ce que peut être le développement durable.

✓-par l'intermédiaire d'organismes tiers (don aux associations caritatives).

Après que le déchet soit produit et pris en charge par les dispositifs de collecte de la collectivité-

✓-via les déchetteries et collectes à domicile adaptées et l'intermédiaire de la ressourcerie.

La ressourcerie est l'un des « outils-» qui favorise la réutilisation et le réemploi. Ce n'est pas le seul. La ressourcerie a la particularité d'intervenir alors que le déchet est pris en charge par la collectivité.

La sensibilisation

Les ressourceries ont pour mission de sensibiliser le public à la protection de l'environnement. Cette sensibilisation peut avoir lieu à deux moments du processus, en entrée et sortie du processus de valorisation (en sortie et entrée du processus de consommation) et parce que la ressourcerie est à ces deux moments en contact humain avec les usagers.

Au moment de la collecte des déchets

Il s'agit de la fin du processus de consommation de l'utilisateur et du début du processus de valorisation de l'objet-déchet. Il s'agit là-

✓-d'informer de l'existence de la filière réemploi, et d'inviter à l'alimenter-;

✓-de former les usagers aux bons gestes de tri (identifier les bennes sur déchetteries, corriger et expliquer les erreurs de tri), et de pré-tri (conditionnement des objets potentiellement réemployables, regroupement des pièces...)-;

✓-d'informer sur d'autres dispositifs de récupération du territoire (les médicaments sont récupérés via les pharmacies, les emballages ménagers recyclables de telle ou telle manière...)-;

✓-d'informer du devenir des déchets (qu'elle est l'entreprise qui transforme les produits, où est elle située, que deviennent les déchets...)-;

✓-de promouvoir les opérations complémentaires de la collectivité, notamment en matière de déchets et de prévention (diffusion de documentation, de plaquettes concernant, par exemple, la prochaine visite des installations de traitement, l'opération de compostage à domicile, la ressourcerie...)-;

✓-de renseigner sur les modalités de ces opérations (où obtenir un composteur individuel, à quel prix-? quels sont les horaires d'ouverture de la ressourcerie...).

Salle de vente d'une recyclerie-ressourcerie. Le moment de la vente, c'est le début du processus de consommation et l'aboutissement du processus de valorisation par réemploi/réutilisation.

Au moment de la vente

Il s'agit là du début du processus de consommation et de l'aboutissement du processus de valorisation par réemploi/réutilisation.

Il s'agit-

✓-d'expliquer l'origine des produits, et le rôle de la ressourcerie dans la transformation des déchets en ressources-;

✓-d'expliquer en quoi l'achat d'occasion est un geste favorable à l'environnement ;

✓-de donner les directives pour la fin de vie du produit (est il recyclable-? où l'apporter-?)-;

✓-d'aider les usagers à reconnaître des produits de qualité-;

✓-de promouvoir les achats éco-responsables (diffusion de documentation...)-;

✓-de promouvoir les dispositifs de récupération/tri/valorisation des déchets proposés par la collectivité.

L'éducation à l'environnement

Les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement de la Ressourcerie s'adressent à un public de 7 à 77 ans. Il est important d'essayer de distinguer ce que recouvrent les

R. Guillet

termes de «-sensibilisation-» et d'«-éducation à l'environnement-», qui sont souvent confondus.

La sensibilisation vise à une prise de conscience d'une problématique environnementale. On cherche à rendre la personne sensible, à ce qu'elle se sente concernée par la problématique. La sensibilisation a besoin d'informations sur une situation et d'un vecteur sensible (par exemple-: stand d'information, film documentaire, livre, article de presse...).

On peut parler d'éducation à l'environnement lorsque l'on s'adresse à un public captif (groupe bien identifié) qui se trouve en situation d'apprentissage, et pour lequel on cherche à évaluer le changement de comportement induit par la situation d'apprentissage. L'éducation à l'environnement permet à la personne touchée d'agir, et de prendre part à la solution à apporter à la problématique. L'éducation à l'environnement fait appel à des compétences et capacités et se réalise par des actions inscrites dans la durée.

Le public adulte, usager de la ressourcerie, est plutôt touché par des actions de sensibilisation et de communication car il existe peu de situations où ce public est disponible dans les conditions que suppose l'éducation à l'environnement, sur un temps suffisamment long.

Pour mener à bien leur mission, certaines ressourceries ont souhaité recruter une, ou des, personnes qualifiées en environnement et pédagogie (niveau BTS GPN, BEATEP), spécifiquement chargées des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Les actions d'éducation à l'environnement sont ainsi plus souvent destinées au jeune public en situation d'apprentissage scolaire.

Les ressourceries ont la particularité de travailler sur une notion simple-: la réutilisation qui permet de faire durer les produits le plus longtemps possible et d'éviter ainsi l'accumulation de déchets dont l'élimination technique n'est pas sans nuisances sur l'environnement et des prélèvements inconsidérés dans les ressources naturelles non renouvelables.

Les ressourceries ont la particularité de travailler sur une notion simple-: la réutilisation qui permet de faire durer les produits le plus longtemps possible et d'éviter ainsi l'accumulation de déchets.

Cette spécificité (les ressourceries reçoivent des déchets et les transforment en ressources nouvelles) permet de passer de la notion de déchet à celle d'une consommation responsable et de ne pas cantonner les «-bonnes actions-» à des actions curatives, comme le recyclage, mais de faire prendre conscience des actions

préventives possibles liées à la remise en cause de comportements quotidiens.

Ces actions s'inscrivent dans la durée, avec des modules progressifs, adaptés à l'âge du public et faisant appel à des approches pédagogiques variées (sensible, ludique, expérimental...) et, lorsque cela est possible, s'appuient sur les principes de la pédagogie de projet.

Les animateurs utilisent des outils adaptés qu'ils ont pu construire, ou adapter à partir de programmes pédagogiques existants et reconnus, comme les programmes pédagogiques «-gestes au quotidien-» du réseau Ecole et Nature.

Leur compétences leur permettent de sortir du domaine technique du déchet pour s'adapter aux conditions particulières du groupe, avoir des approches pédagogiques, des outils et des thématiques complémen-

R. Guillet

taires et ainsi faire le lien entre des thématiques telles que-:

✓-la nature-: de la découverte sensible de l'environnement aux déchets dans la nature (cycle de la matière/ litière, biodégradables, décharges sauvages...);

✓-les déchets-: de la nature des déchets à leur traitement (les matières, leur recyclage, les

installations de traitement, les gestes de tri);

✓-l'éco-consommation-: du traitement à la prévention (les limites du traitement, l'achat responsable... décrypter les comportements d'achats, connaître les pièges et influences, économie locale et commerce international...).

Des éléments convergents en faveur du développement de ressourceries

Un service réclamé par les usagers

Qui n'a jamais eu envie de récupérer un objet (lot de livre, vélo, petit meuble...) vu dans une benne de déchetteries, en criant au gaspillage et en marmonnant « c'est fou ce que les gens jettent... » ? L'activité des ressourceries est bien accueillie par les usagers, qui ont le sentiment de participer à une action, utile, favorable à l'environnement, qui lutte contre les gaspillages et crée des emplois.

L'action de la ressourcerie présente l'avantage de rendre concret et compréhensible pour tous la gestion des déchets et la prévention, qui sont souvent des domaines très techniques et peu accessibles au grand public: c'est une bonne manière de faire toucher du doigt ce que peut être le développement durable. Le succès des vide-greniers et brocantes (troisième loisir des

En fin de vide grenier, une association récupère les objets non vendus «-mis à la benne-» qu'elle pense pouvoir vendre dans son magasin. L'achat d'occasion touche désormais un large public et n'est plus cantonné à une population aux faibles moyens financiers.

Français) montre que l'achat d'occasion touche désormais un plus large public et n'est plus cantonné à une population à raison de ses faibles moyens financiers.

On recherche des éléments originaux pour la décoration, à compléter une collection, on cherche l'opportunité, des jouets peu cher, on apprécie des objets qui ne sont plus fabriqués (disques vinyl, livres...), on recherche des pièces détachées introuvables (pour le solex ou le robot de cuisine), on cherche à se distinguer par un style non conforme, à prendre des distances par rap-

ports aux produits standardisés de la grande distribution...

Des incitations réglementaires

Pour atteindre l'objectif de valorisation de 50 % de déchets fixé par les pouvoirs publics en 1998, il faut combiner les dispositifs de valorisation des emballages, des

déchets fermentescibles et des déchets encombrants. Pour ces derniers, le réemploi apparaît comme une forme de valorisation qui doit être privilégiée en raison de son faible impact sur l'environnement.

Ainsi, lors de la révision des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers, il est à prévoir de s'appuyer sur la mise en place de recycleries/ressourceries pour gagner quelques points de valorisation, grâce aux encombrants.

Les nouvelles réglementations font clairement apparaître le réemploi/réutilisation comme un mode de valorisation des déchets à part entière. La directive européenne concernant les déchets d'équipements électriques et électro-

R. Guillet

niques va plus loin, en indiquant qu'il faut considérer la réutilisation en entier ou en pièces détachées comme un mode de valorisation prioritaire.

Des plus-values environnementales

La mise en place de collectes adaptées et de lieux de valorisation nécessaires au réemploi permet d'augmenter globalement le taux de valorisation matière (réemploi et recyclage) et de réduire ainsi significativement les déchets ultimes tout en préservant les matières premières non renouvelables. En 2003, le seul Réseau des recycleries & ressourceries a permis de détourner plus de 10-000 tonnes de l'enfouissement et de les conserver dans le cycle d'utilisation, en réduisant par conséquent le besoin de matières premières.

Avec des débouchés locaux, une valorisation qui nécessite peu d'énergie, le réemploi permet aussi de réduire les transports et de minimiser les impacts sur l'effet de serre.

Ces actions favorables à la préservation des milieux et

des ressources naturelles, sont complétées par la conscientisation du public à la réduction des gaspillages, grâce aux actions de sensibilisation.

Un ancrage économique

Les ressourceries sont des acteurs de l'économie solidaire et ne recherchent pas le profit. Cet élément fondamental fait partie intégrante des critères nécessaires à l'obtention du « label-» ressourcerie, terme déposé. Pour autant les ressourceries sont de véritables acteurs économiques qui, pour créer et maintenir des emplois non précaires et qualifiés, doivent être rétribuées pour les services qu'elles rendent et les produits qu'elles vendent. L'équilibre économique de la ressourcerie s'appuie donc principalement sur des ressources liées à des pres-

En 2003, le seul Réseau des recycleries & ressourceries a permis de détourner plus de 10-000 tonnes de l'enfouissement et de les conserver dans le cycle d'utilisation, en réduisant par conséquent le besoin de matières premières.

tations (collecte/traitement/éducation à l'environnement...) auprès de clients comme des entreprises, collectivités, particuliers..., et à la vente de matières et produits de réemploi.

Les ressourceries qui se sont données aussi pour mission d'accueillir des personnes

en grande difficulté sociale et professionnelle et de les accompagner dans leur parcours d'insertion bénéficient de soutiens spécifiques adaptés à cette mission.

Les plus-values économiques se mesurent à la création de richesses, aux coûts évités de transport et de traitement des déchets ultimes, au développement d'activités dans des zones parfois peu desservies (zones rurales) et à la création de nombreux emplois.

Une dynamique sociale

La dynamique sociale est portée par la ressourcerie au travers de ses objectifs et de son statut. Les projets associatifs ne se limitent pas à l'activité économique mais permettent une transparence, une participation citoyenne et collective à la gestion du dispositif, une ouverture sur des dimensions non économiques et le tissage de nombreux partenariats locaux.

Les services proposés, misant sur la proximité, développent le lien social et la ressourcerie devient un lieu de rencontres et d'échanges. Les projets d'éducation à l'environnement renforcent les liens entre la ressourcerie et les acteurs du territoire (les écoles, les associations environ-

nementales, culturelles, de quartier...).

Les usagers de la ressource participent activement à la filière réemploi, tant au moment de la collecte (précautions prises pour préserver l'état des objets...) qu'au moment de l'aboutissement de la filière, grâce à leurs achats. La présentation de biens d'équipement à faible prix permet aussi de répondre à des besoins d'urgence, de dépannage.

Cette dynamique sociétale est aussi sociale car elle se traduit par la création d'emplois dans de nouveaux services, de nouvelles activités. Ces emplois sont valorisants, créateurs de richesses et porteurs de sens. Les activités de valorisation sont aussi propices à la mise en place d'actions d'insertion professionnelle, de formations pré-qualifiantes.

C'est donc sur un champ social au sens large qu'on peut évaluer les plus-values des recycleries & ressourceries, qui visent à enraceriner le développement durable, dans l'esprit d'une économie solidaire.

Les recycleries & ressourceries participent à l'émergence et à la structuration d'une nouvelle filière économique dans le domaine de l'environnement: celle de la valorisation des déchets par réemploi. Dans un contexte réglementaire qui devient favorable au réemploi, ces structures apportent une réponse à la problématique de gestion des déchets et aussi de prévention, en incluant des dimensions sociétales qui répondent aux préoccupations

actuelles des collectivités locales.

Pour en savoir plus-

Les ressourceries sont de véritables acteurs économiques qui, pour créer et maintenir des emplois non précaires et qualifiés, doivent être rétribuées pour les services qu'elles rendent et les produits qu'elles vendent.

La lettre du Cadre «-La gestion globale des déchets ménagers-» (réf. CLT 01), Territorial - BP-15 - 38506 Voiron Cedex
Tél.-: 04.76.65.87.17
Fax-: 04.76.05.01.63
www.territorial.fr

Note

(*)-s.chappelet@recycleries-ressourceries.org.

Les plus-values économiques se mesurent à la création de richesses, aux coûts évités de transport et de traitement des déchets ultimes, au développement d'activités dans des zones parfois peu desservies (zones rurales) et à la création de nombreux emplois.

